



RAPPORT D'ACTIVITE  
2022

Groupement d'Intérêt Public  
Accueil des Gens du Voyage en Ile et Vilaine



Cofinancé par  
l'Union européenne





# SOMMAIRE

## ■ Livret 1 : Le GIP AGV35 en 2022

- Le Budget page 3
- Le Conseil d'Administration page 4
- L'activité 2022 page 4
- Le Public page 5
- Le Territoire d'intervention page 5
- Les Enjeux page 6
- Les Missions page 6
- L'Equipe d'AGV35 page 7
- La Communication du GIP page 8

## ■ Livret 2 : Le Pôle Action Territoriale

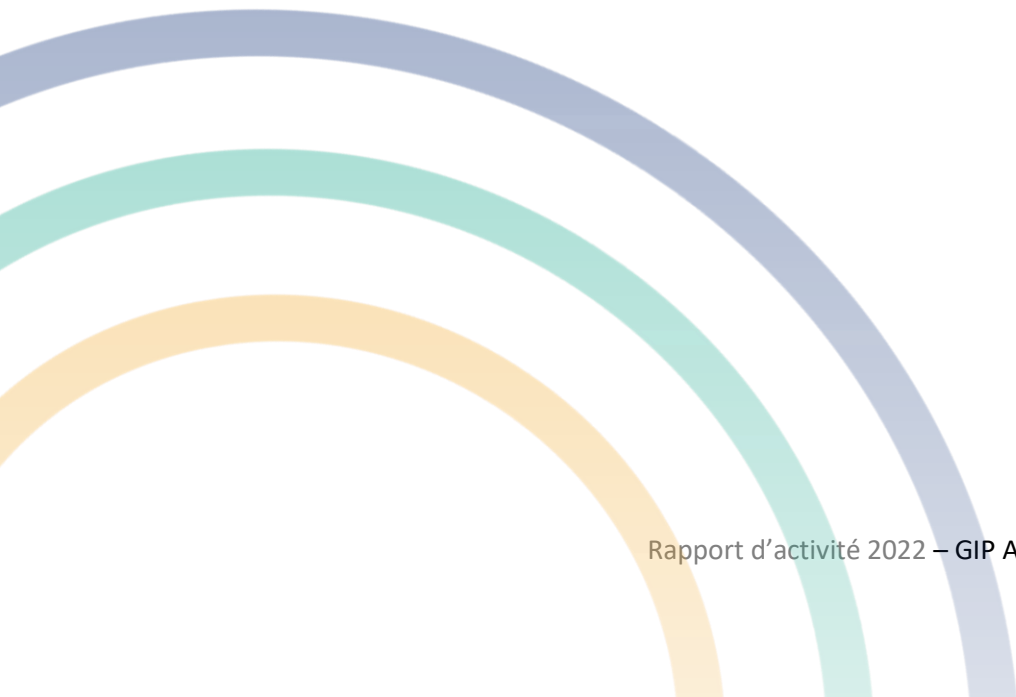
- 2022, année charnière de structuration du pôle page 2
- Développer et coordonner la mise en œuvre des projets sociaux page 3
- Zoom sur la coordination et l'animation des terrains de Rennes page 6

## ■ Livret 3 : Le Pôle Accompagnement individuel

- Présentation du pôle page 3
- Le Conseil Technique page 4
- L'accompagnement social polyvalent page 6
- La Santé page 9
- L'accompagnement social lié au logement page 11
- L'accompagnement des Entreprises et travailleurs indépendants page 13

## ■ Livret 4 : Le Pôle Schéma Accueil Itinérance

- Coordination et suivi du schéma des Gdv page 3
- L'accompagnement de l'accueil et de l'itinérance page 5





Cofinancé par l'Union européenne





**LIVRET 1 :**  
**LE GIP AGV35 EN 2022**





# SOMMAIRE



**Le budget 2022** \_\_\_\_\_ Page 3



**Le Conseil d'Administration** \_\_\_\_\_ Page 4



**L'activité en 2022** \_\_\_\_\_ Page 4



**Le Public** \_\_\_\_\_ Page 5



**Le Territoire d'intervention** \_\_\_\_\_ Page 5



**Les enjeux** \_\_\_\_\_ Page 6



**Les missions** \_\_\_\_\_ Page 6



**La réorganisation en pôles** \_\_\_\_\_ Page 7



**L'équipe d'AGV35** \_\_\_\_\_ Page 7



**La vie de l'équipe en 2022** \_\_\_\_\_ Page 8



**La communication du GIP en 2022** \_\_\_\_\_ Page 8

# ■ Le Budget 2022



## LES CHARGES 2022

### • 991 679 €

(+ 13% par rapport à 2021 dû à la création d'un nouveau poste + impact du Ségur 2)

- **73.3%** de charges de personnel
- **26.7%** de charges de fonctionnement

- Investissements de **111 943 €** pour l'achat et l'aménagement du camion centre social @GV Connect (cofinancement CAF de 48.17%, du CD 35 de 8.93% et fonds propres du GIP pour 42.9%)



## LE RESULTAT 2022

### • 18 782.18 €

- **32 610€** de capacité d'autofinancement
- **276 058€** de fonds de roulement (environ 3 mois de trésorerie)



## LES PRODUITS 2022

### • 1 010 461 €

- **95.3%** de prestations de services (PS) et subventions (subv°)
- **0.94%** d'autres produits (remboursements formations, transferts de charges)
- **2.58%** de fonds dédiés
- **0.76%** de reprises sur provisions
- **0.37%** de quotes part sur investissement

- **47.5%** des PS et subv° financés par le département (52.2% en 2022)
- **16.5%** des PS et subv° financés par la CAF 35 (18.2% en 2022)
- **18%** des PS et subv° financés par Rennes Métropole (20.9% en 2022)
- **2.4%** des PS et subv° financés par l'Europe (2.64 en 2022)
- **10.8%** des PS et subv° financés par l'Etat (6.1% en 2022)
- **4.8%** des PS et subv° financés par les EPCI (2% en 2022)



# ■ Fonctionnement d'AGV35



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **3** conseillers départementaux
    - **Caroline ROGER-MOIGNEU** (Présidente d'AGV35)
    - **Cécile BOUTON**
    - **Marcel LE MOAL**
  - **2** élus de Rennes Métropole
    - **Honoré PUIL** (Vice-Président d'AGV35)
    - **Valériane PRONIER**
  - **2** représentants de la CAF 35
    - **Tania CONCI**
    - **Mickaël MANZONI**
  - **1** représentant de l'Etat
    - **Philippe BRUGNOT** (Sous-Préfet de Saint-Malo)
  - **17** élus représentant les autres EPCI du département (voix consultatives)
- 
- **1** assemblée générale
  - **3** réunions du Conseil d'Administration



## L'ACTIVITE EN 2022

- **609** Personnes suivies dans le cadre de l'accompagnement social polyvalent, en santé, dans la création ou le maintien d'activité en entreprise, dans le cadre de l'accès au logement (528 en 2021)
- 
- **1** animation de Commission consultative départementale des gens du voyage
  - **1** animation de Comité de pilotage du schéma gdv 35
  - **176** Médiations en lien avec l'accueil et l'itinérance sur les aires d'accueil, hors équipements dédiés ou dans le cadre des GP (1178 actes)
  - **7** études d'opportunité engagées avec l'appui de la DDTM35
  - **18** instructions de demandes ALT2 des EPCI du département
- 
- **34** accompagnements de projets sociaux sur le département
  - **20** réunions de protocoles de scolarisation
  - **24** animations coordonnées et animées sur les aires de Rennes (+ coordination des animations du CPB et de Bibliroule – 72 interventions en 2022)
  - **21** déplacements du centre social itinérant @GV connect sur les aires de Rennes Métropole (phase de lancement entre septembre et décembre 2022)





## LE PUBLIC SPECIFIQUE

Indépendamment de l'aspect communautaire, AGV 35 est un service qui répond à des besoins de personnes ayant un mode de vie et/ou des particularités cumulées qui rendent « nécessaire » un accompagnement spécifique :

- La caravane en mode d'habitat (résidence mobile permanente)
- Une élection de domicile

Des familles qui sont en grande majorité dans la précarité (80% bénéficiaires du RSA) et peu autonomes (illettrisme). Ces familles sont particulièrement exposées aux pathologies cardiovasculaires et aux cancers + rejet, exclusion et promiscuité subie entraînent stress et états dépressifs. Activités professionnelles à risques. Espérance de vie 15 ans inférieure aux sédentaires.

- Pyramide des âges inversée pour les gens du voyage ; cela induit un nombre important d'enfants dans les écoles élémentaires (mais temps de présence de moins d'un mois cumulé sur l'année pour la plupart d'entre eux). La plupart des collégiens sont scolarisés dans le cadre du CNED.
- Dans un contexte perçu comme discriminatoire par les familles, elles ont des difficultés à s'ouvrir sur le monde sédentaire perçu comme voulant imposer son modèle de vie. L'ouverture vers les services de droit commun ou les espaces de loisirs n'est pas simple.



## TERRITOIRE D'INTERVENTION DU GIP

- **1 250** élections de domicile sur le département en 2022 (dont plus de 1000 sur Rennes)
- **3 000** personnes estimées
- **18** EPCI compétents (dont 16 équipés de solutions d'accueil inscrites au schéma départemental d'accueil des gens du voyage.
- **40/40** aires d'accueil fonctionnelles (dont 16 sur Rennes Métropole)
- **350** emplacements ménages sur ces aires d'accueil
- **5/5** aires de grands passages
- **6/13** terrains soupapes
- **4/122** terrains familiaux en fonctionnement sur le département
- **223** ménages, en moyenne, en stationnement en dehors de tout équipement d'accueil dédié, tout au long de l'année (90% sur Rennes Métropole)



## LES ENJEUX

- Répondre aux besoins d'accueil et d'Habitat : comme le préconise le schéma départemental d'accueil des gens du voyage, il est désormais essentiel de diversifier l'offre d'habitat en direction des gens du voyage avec une proposition de terrain familiaux ou d'habitat spécifiquement adapté aux gens du voyage en complément des aires d'accueil et des logements classiques.
- Accès aux droits : sur toutes les thématiques, l'accès aux droits s'impose comme le moyen qui permet d'agir contre la précarisation des familles. Avec comme ressource les projets sociaux des aires sur le département, il est important d'appuyer les professionnels de l'accompagnement en les informant des réalités des gens du voyage et en les accompagnant dans la gestion des situations souvent complexes.
- La scolarisation : agir pour notamment éviter aux enfants de se retrouver en situation d'illettrisme une fois devenus adultes, et pour favoriser leur insertion professionnelle.
- La participation des gens du voyage : les Voyageurs comme les autres populations disposent d'une réelle expertise sur leurs réalités. Il s'agit donc de davantage rendre visibles et audibles leurs contributions



## LES MISSIONS

Le GIP AGV 35 est l'outil de mise en œuvre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage d'Ille-et-Vilaine dont l'objectif général est de faciliter l'intégration sur le territoire des familles dont l'habitat principal est la caravane.

AGV 35 est un GIP dont les activités en proximité (sur le terrain) permettent de participer à renforcer la cohésion sociale entre gens du voyage et sédentaires, et de renforcer le sentiment d'appartenance à la collectivité.

L'ensemble de l'équipe du GIP AGV35 intervient pour faciliter les relations ou la compréhension entre les différents acteurs sédentaires et les familles du voyage dans tous les domaines par des actions d'informations, de sensibilisation, de médiation et d'accompagnement. L'accompagnement apparaît comme une mission transversale assurée au quotidien par les agents d'AGV35.

Trois grandes missions (réparties dans trois pôles) découlent ainsi de cet objectif :

- L'accompagnement social conventionné dans le cadre du pôle Accompagnement Individuel
- L'accompagnement médico-socio-éducatif dans le cadre du pôle Action Territoriale (bénéficiant d'un agrément Centre social renouvelé en 2022)
- La coordination du schéma départemental d'accueil des gens du voyage et l'accompagnement de l'habitat et de l'itinérance, dans le cadre du pôle Schéma

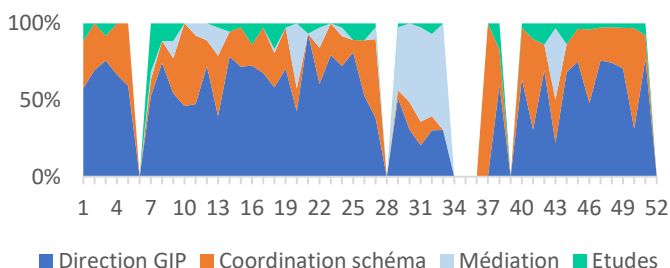


## LA REORGANISATION DU GIP OPERATIONNELLE EN 2022

Par soucis de clarification, dans le cadre de la démarche de diagnostic du schéma départemental d'accueil des gens du voyage, le centre social d'AGV 35 devait apparaître plus distinctement dans le projet global. Pour ce faire, la réorganisation d'AGV 35 en 3 pôles a été réfléchiée dès 2021, et mise en œuvre en 2022.

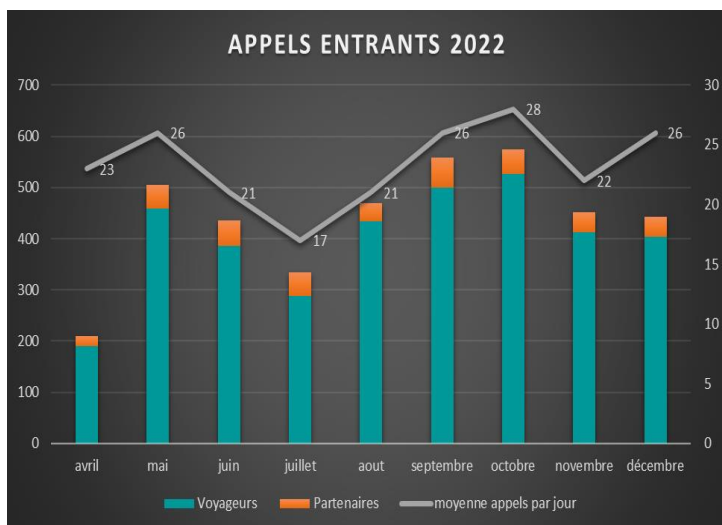
Ainsi, même si l'ensemble des professionnels d'AGV 35 agit de manière plus ou moins directe et plus ou moins régulièrement pour contribuer aux objectifs du projet Centre Social, le projet lui-même, son équipe dédiée, ses moyens et ses objectifs sont désormais identifiés spécifiquement à travers le pôle Action Territoriale. Certains postes, comme la médiation santé contribuent par exemple à certaines orientations du centre social en matière d'accompagnement à la parentalité (sur des actions collectives d'information ou de sensibilisation, mais aussi sur des actions d'accompagnement individuel de jeunes parents notamment).

Répartition des heures du directeur sur 2022



## L'ÉQUIPE D'AGV35 en 2022

- **3** pôles :
  - Action Territoriale
  - Accompagnement Individuel
  - Schéma, accueil, habitat et itinérance
- **14** professionnels
  - **Jean-François RESTOIN** (Directeur et coordinateur du pôle schéma – accueil - habitat)
  - **Martine GUEDEUL** (Assistante administrative et financière)
  - **Aurélien LEBOUCHER** (secrétaire d'accueil)
  - **Pierre MOULINS** (chargé de mission médiation et développement)
  - **Khaled KANSO** (chargé de mission Observatoire départemental)
  - **Nelly CABELDUC** (chargée de mission Développement social et coordinatrice du pôle Action Territoriale)
  - **Hanane MASKALI** (Conseillère Numérique)
  - **Hélène EBENGA-ZULA** (Chargée de mission Médiation santé)
  - **Cyril PINES** (Conseiller Technique et coordinateur du pôle Accompagnement individuel)
  - **Sylvie RAIMBAULT** (Assistante Sociale)
  - **Yvonne MUNYEMANZI** (Assistante Sociale)
  - **Isabelle LEVEQUE** (CESF en charge de l'ASL)
  - **Céline POISSON** (chargée de mission Entreprise et travail indépendant)
  - **Alice BAUSSON** (Chargée de mission Médiation Santé)



## LA VIE DE L'ÉQUIPE EN 2022

- **5** départs (2 ruptures conventionnelles, 2 démissions et une fin de CDD)
- **6** arrivées (2 créations de postes, 3 remplacements de départs, et 1 CDD dans le cadre d'une mission de diagnostic avant la création d'un poste dans le pôle Action Territoriale)
- **36** réunions d'équipe
- **11** réunions de travail dans le cadre de l'Amélioration de la Qualité de Vie au Travail (AQVT - RPS)
- **5** formations individuelles dans le cadre du plan de formation 2022 + une formation collective de toute l'équipe.



## LA COMMUNICATION DU GIP EN 2022

- **20** articles publiés sur le site d'AGV35 entre juin et décembre 2022
- **407** « amis », principalement des gens du voyages sur la page Facebook d'AGV35 (20 publications entre juin et décembre 2022)
- **333** abonnés, principalement des partenaires, sur la page LinkedIn d'AGV35 (22 publications entre juillet et décembre 2022)
- **3980** appels entrants au standard d'AGV35 en 2022
  - **3599** appels de voyageuses et voyageurs
  - **381** appels de partenaires (les appels sur les téléphones portables en direct ne sont pas comptabilisés)



Sortie annuelle le 22/09/2022 à St Malo



# LIVRET 2 : Le Pôle Action Territoriale

Animation et coordination du centre social itinérant

## Sommaire

<b>2022, année charnière de structuration du pôle</b> .....	<b>2</b>
- Création du pôle action territoriale	
- Réécriture du projet centre social	
- Un nouvel outil pour le centre social itinérant : le camion @GV connect	
- Coordination du pôle action territoriale	
<b>Développer et coordonner la mise en œuvre des projets sociaux</b> .....	<b>3</b>
- Accompagnement des collectivités pour informer, sensibiliser et impliquer les acteurs locaux	
- Une nouvelle mission à AGV35, conseillère numérique.....	<b>4</b>
Déploiement des interventions du camion @GV connect : veilles sociales et accompagnement numérique.....	<b>4</b>
- Mise en place d'un projet prévention santé / bien-être : action collective familles.....	<b>5</b>
- Instances de coordination des projets sociaux à l'échelle départementale	
<b>Zoom sur la coordination et l'animation du projet social des terrains de Rennes</b> .....	<b>6</b>
- Les réunions partenariales	
- Les permanences, activités et animations mises en place en 2022.....	<b>7-8</b>
- Implication du pôle action territoriale dans des projets de dimension départementale .....	<b>8</b>



# 2022, année charnière de structuration du pôle

## CREATION DU POLE ACTION TERRITORIALE

- Arrivée de la conseillère numérique en janvier 2022 cf p. 4 veille sociale et accompagnement numérique
- Accueil d'une stagiaire pendant 6 mois pour accompagner la réflexion sur le poste d'animation territoriale : définition des contours du poste (qui viendra compléter l'équipe en janvier 2023).  
Stage DE MASTER 2 Direction des politiques et dispositifs d'insertion, de médiation et de prévention sociale
- Réception du camion @GV Connect en septembre 2022 et mise en place d'un calendrier des déplacements avec une projection sur 2 mois.
- En fin d'année, redéfinition de l'implication de la chargée de médiation santé sur les animations collectives.  
Arrivée d'une nouvelle infirmière en fin d'année, en remplacement des 2 collègues positionnées en 2022 sur la mission santé.

## REECRITURE DU PROJET CENTRE SOCIAL

**Le nouveau projet centre social constituera le document cadre des actions menées par le pôle action territoriale.**

En dehors du temps de réécriture du projet centre social, entre juillet et septembre, organisation et coordination de 2 temps forts de concertation avec le partenariat d'AGV et les gens du voyage.

Environ 50 personnes ont participé aux ateliers proposés (entres autres, 14 collectivités représentées, la CAF, le conseil départemental, la Casnav, We ker, le CLPS, le CPB, la DQNO, l'Hacienda)

Les contributions ont enrichi la réécriture du projet social : 3 thématiques avaient été proposées sur 3 cartes collaboratives : accès au numérique, prévention santé, éducation et culture.

## Un nouvel outil pour le centre social itinérant : LE CAMION AMENAGE, @GV CONNECT

Outil de mobilisation du réseau partenarial et des gens du voyage, le camion @GV Connect s'est invité, à partir de septembre, en priorité sur les terrains de Rennes Métropole (50% des familles du département) avec un dispositif de veille sociale et d'accompagnement numérique.

Il a été inauguré le 6 décembre aux archives départementales à Rennes à l'occasion de la commission consultative départementale.

### Objectifs :

- Renforcer les services en fonction des besoins et des attentes des familles
- Développer les liens avec les structures locales

**21 veilles sociales sur les 15 terrains de Rennes Métropole**, la halte de passage de Le verger et les terrains de Calendrou.

De 1 à 3 passages par site entre septembre et décembre 2022.



## COORDINATION DU POLE ACTION TERRITORIALE

**Mise en place et animation de réunions par pôle : échange d'informations et coordination.**

**11 réunions du pôle action territoriale ont été organisées en 2022**, en alternance avec les réunions des pôles schéma habitat, accueil, itinérance et accompagnement individuel.

(sujets traités principalement liés au suivi de la création du camion aménagé et de l'organisation de ses déplacements : projets d'accompagnement lié au numérique et d'animation collective santé, bien être.

Et suivi de la mission globale de développement des projets sociaux (suivis réunions, animations Rennes etc...)

# Développer et coordonner la mise en œuvre des projets sociaux

## ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITES POUR INFORMER, SENSIBILISER ET IMPLIQUER LES ACTEURS LOCAUX

- Connaître et prendre en compte les demandes et besoins des familles qui séjournent sur les aires d'accueil du département.

**40 aires d'accueil étaient en fonctionnement en 2022** sur l'ensemble du département (fermeture du terrain de Guichen pour travaux d'avril à juillet).

La mise en œuvre des projets sociaux est toujours aussi disparate en fonction de la mobilisation politique et technique des EPCI et des moyens (notamment humains) déployés.

Pour mesurer l'implication de la mission de développement social pour accompagner la mise en œuvre des projets sociaux, nous considérerons les 3 variables liées à la subvention d'aide à la gestion (AGAA) :

- **Au moins un comité technique dans l'année** (réunion partenariale élargie)
- **Une réunion annuelle pour coordonner et actualiser le protocole local de scolarisation**
- **La diffusion d'un livret d'accueil aux familles** (informations adaptées et actualisées).

**12 comités techniques organisés en 2022 sur les 23 terrains du département** (hors Rennes Métropole) ce qui correspond à 10 collectivités (sur 14) qui sont dans une dynamique de mise en œuvre des réunions partenariales. (Aucune réunion n'a été mise en place en 2022 à Montauban de Bretagne suite au changement de gestionnaire). Celles du Pays de Dol, Vitré communauté et Redon agglomération restent à mobiliser.

**2 comités techniques sur les 17 terrains de Rennes Métropole** (Rennes et Vern/Seiche).

Les communes s'engagent peu dans la démarche de mise en place d'un projet social, la variabilité de la subvention d'aide à la gestion (AGAA) n'est pas un levier dans la mesure où Rennes Métropole continue de verser une subvention pour la gestion qu'elle que soit l'implication des communes.

**14 réunions de coordination des protocoles de scolarisation sur le département** (2 pour Cancale en 2022). Mêmes collectivités mobilisées que pour la mise en place des comités techniques.

**6 réunions de coordination des protocoles sur Rennes Métropole (17 aires)**. La prise en compte de la question de la scolarisation par les communes est en augmentation. 4 protocoles ont été signés au cours de l'année 2022. Cependant, restent les difficultés d'application de la procédure à différents niveaux mais surtout par rapport aux données liées à la gestion (listes des enfants scolarisables souvent incomplètes et non transmises).

**AGAA 2021 : 6 réunions partenariales différées en janvier 2022** (5 réunions de coordination de protocoles et 1 comité technique ont été organisés début 2022 à cause de la pandémie)

**Livrets d'accueil** : La plupart des collectivités qui mettent en œuvre le projet social disposent d'un livret d'accueil. La question reste leur diffusion aux familles et l'actualisation des informations (qui devrait être la plus adaptée aux besoins d'information des familles).

### Des constats récurrents qui impactent nos modalités d'intervention :

#### Les disparités importantes dans la coordination et l'animation des projets sociaux par les EPCI.

En dehors des réunions partenariales reliées à l'AGAA, nous intervenons régulièrement sur les territoires pour sensibiliser, informer, préparer ou soutenir une animation etc. Dans la mesure où nous intervenons également sur sollicitations des EPCI, nous accompagnons, d'autant plus les collectivités que le projet social est actif.

#### Les réalités de gestion des aires d'accueil

- Gestion directe par les EPCI : 10 terrains (8 EPCI)
- Gestion déléguée aux communes : 19 terrains (2 EPCI / Vitré Co et Rennes Métropole)
- Gestion déléguée à une société : 9 terrains dont Rennes (5 EPCI)

**Toutes les collectivités qui sont en gestion directe sont dans une dynamique de mise en place des projets sociaux.**

## UNE NOUVELLE MISSION A AGV35 : CONSEILLERE NUMERIQUE



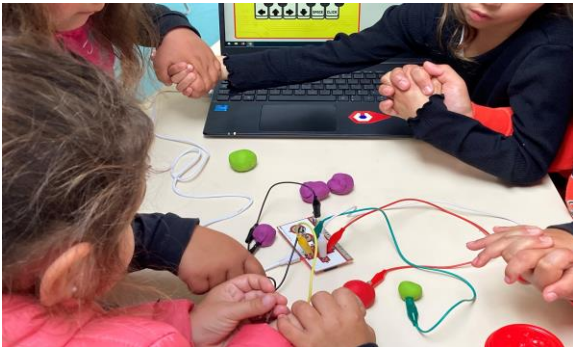
### Accompagner à la prise en main des outils numériques

Les accompagnements individuels d'avril à décembre 2022 (accompagnements en dehors des veilles sociales)

**30 accompagnements numériques** ont été réalisés dans les locaux d'agv35, pour diverses demandes notamment les démarches administratives des services publics avec la création et la gestion des comptes personnels sur les plateformes dédiées comme celle de l'ANTS, la création et la gestion des adresses électroniques, la recherche d'information sur Internet, la gestion des achats/ventes, la prise en main d'applications...

**7 demandes en ligne d'autorisation d'instruction en famille (IEF)**, puis prise de contacts avec les services du CNED de Rouen à la demande des ménages.

**6 accompagnements orientés par les collègues d'AGV35** et les partenaires de l'Hacienda (3 par les AS, 1 par le service des ETI et 2 par l'Hacienda).



**Besoins Repérés** : Après un premier diagnostic des besoins des familles rencontrées, une demande récurrente celle de la mise en place d'un accès WIFI, une imprimante et un scanner. Il a été constaté également qu'un travail d'accompagnement vers une autonomisation, à réaliser par les services d'AGV, avant une orientation vers les structures locales, par manque d'habitude, timidité et crainte d'être mal accueilli.

**Perspectives** : renforcement et création de nouveaux partenariats : CLPS, WE KER, Si on s'alliait, Rennes2, Maison Bleue, la MJC de la Touche, Bain de Bretagne-Louvigné...)

## DEPLOIEMENT DES INTERVENTIONS DU CAMION @GV CONNECT : VEILLE SOCIALE ET ACCOMPAGNEMENT NUMERIQUE

Il avait été défini (cf projet centre social 20/22) d'expérimenter des interventions systématiques avec le camion aménagé, en priorité sur les terrains de Rennes Métropole.

Ces interventions ont permis de cerner les besoins des familles et les ressources locales (notamment les services de médiation numériques).

**178 personnes rencontrées dans le cadre de la veille sociale**, le diagnostic des besoins et l'évaluation des usages numériques du quotidien des familles de RM, ainsi que les outils utilisés.



**20 accompagnements individuels traités dans le camion** sur l'ordinateur d'AGV35 ou les smartphones des usagers.

**4 rendez-vous effectués dans les bureaux d'AGV35**, dans le cadre du suivi de l'accompagnement.

**8 orientations vers les services d'AGV35** (5 vers AS et 3 vers ETI).

**23 orientations vers d'autres structures et services** : WE KER, CLPS, Intérim, Mairie, CCAS, juridique, santé...

**2 ateliers d'animation numérique** proposés et réalisés auprès de 8 enfants sur les deux terrains de Rennes (GM et PC).

**3 Partenariats avec les médiateurs numériques**, et mobilisation de certains d'entre eux (Noyal Chatillon/Seiche, Liffré et Pacé).

**Sur le reste du département, mise à disposition du camion @gv Connect en fonction des projets et des actions développées :**

→ **Montauban de Bretagne** : point sur le projet social dans le camion utilisé comme bureau et invitation des familles en présence de l'élus référent, la gestionnaire et le responsable du dossier au niveau de l'EPCI.

→ **St Malo** : présence du centre social itinérant à l'occasion d'une animation de Noël organisée par la médiatrice sociale (ACGV services)



## MISE EN PLACE D'UN PROJET PREVENTION SANTE / BIEN ETRE

Une socio esthéticienne s'installe dans le camion @GV Connect

En dehors des actions menées dans le cadre de l'accompagnement numérique, **AGV 35 a développé un projet autour de la prévention santé et du bien-être** en lien notamment avec les collègues, chargées de mission santé.

Ce type d'action avait été demandé par les familles pendant les journées de concertation pour la réécriture du projet social

### 6 ateliers collectifs proposés sur 6 terrains de Rennes Métropole.

Entre 3 et 8 femmes, en fonction des terrains, ont bénéficié de ce projet, un moment de détente très apprécié.

Le projet est d'ailleurs poursuivi en 2023 avec une dimension prévention santé plus marquée.

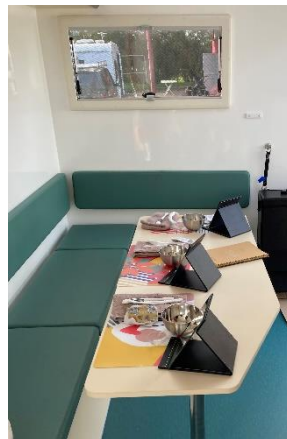


Une socio esthéticienne vient à votre rencontre !

- Atelier collectif soins des mains et du visage
- Soins individuels sur inscription auprès de la gestionnaire (20mn de soins, places limitées à 3)



Pour toute question, contactez @GV35  
02 23 27 01 35



## COORDINATION DES PROJETS SOCIAUX A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE

La **scolarisation**, un axe toujours prioritaire des projets sociaux, avec notamment le suivi de la mise en place des protocoles locaux de scolarisation en partenariat avec le Casnav35.

**Nouvelle version du protocole local de scolarisation en 2022 :**

### 3 réunions de coordination avec le Casnav ont permis de valider l'ajout d'un 2<sup>ème</sup> volet

au protocole existant, qui décline une procédure pour les stationnements en dehors des aires d'accueil aménagées.

Il correspond au protocole académique qui était diffusé depuis 2020 en plus du protocole lié à l'AGAA, ce qui avait, dans certains cas, apporté une confusion pour les collectivités.

## 2 rencontres départementales « Coordination et animation des projets sociaux »

Echanges d'information sur les actions développées, les difficultés rencontrées, favoriser le partage d'expérience, tendre vers une harmonisation des pratiques d'accueil et d'accès au droit commun pour les familles.

→ **Février 2022 à Bain de Bretagne** : 8 collectivités étaient représentées.

**Les thématiques abordées :**

- **Tri sélectif** sur les aires d'accueil : projets sensibilisation et actions éducatives

Plusieurs pistes de projets mais qui n'ont pas été développées en 2022, des perspectives donc pour 2023 !

- **Médiation sociale / accompagnement social** sur les aires d'accueil : frontières

**Des questions en suspens :**

*Comment intervenir, sur demandes des familles, en complément des opérateurs qui ont la compétence, sans faire écran, tel que préconisé dans les projets sociaux ?*

*Médiation sociale sur les terrains : quelle évaluation des situations d'urgence qui nécessitent d'apporter une réponse immédiate ?*

→ **Octobre 2022 à Rennes** : 12 collectivités représentées

- **Présentation des modalités d'interventions et de déplacements d'@gv connect**

- **Actualités des projets sociaux** : animations, réunions partenariales, difficultés...

Un moment de partage d'expérience sur les actions menées qu'il est important de reconduire régulièrement.

- **Présentation de la nouvelle version du protocole local de scolarisation.**

## 5 réunions de coordination avec Rennes Métropole

Information et programmation des déplacements d'@GV Connect sur les terrains de Rennes Métropole et coordination pour mobiliser les communes sur la mise en place d'un projet social.

# Zoom sur la coordination et l'animation du projet social des terrains de Rennes

## LES REUNIONS PARTENARIALES

**2 réunions avec l'ensemble des partenaires intervenant sur les 2 terrains de Rennes** (bilan et perspectives)

CLPS, le SMAE (service de médiation des bibliothèques de Rennes) et le CPB pour le socio sport continuent d'intervenir régulièrement.

**Décision de mettre en place un atelier illettronisme «test» à Petit Champeaux** (en avril). Pas de besoins exprimés de la part des voyageurs rencontrés.

Les ateliers avaient été suspendus fin 2021 à Gros-Malhon faute de participant.

**Volonté de We Ker de proposer une permanence**, relai d'information et d'orientation pour les 16/25ans, dans le camion @GV Connect.

**Points d'information et de coordination plutôt réguliers avec l'équipe Hacienda** mais à formaliser en 2023.

**2 réunions d'actualisation du protocole de scolarisation\*** Casnav, Rennes Métropole, Hacienda, la direction éducation enfance de la ville (service des inscriptions scolaires), le médiateur d'AGV35.

Constat du refus de plusieurs familles à inscrire les enfants à l'école ou au collège, une quinzaine de courriers ont été envoyés par la DEE dans le cadre de la procédure en 2022 (et ont été accompagnés d'une médiation auprès de la famille par AGV35)

\* une réunion organisée en janvier 2021 suite à celle de 2020 qui n'avait pas été mise en place.

**Le terrain de Gros Malhon au sein du quartier St Martin**

**3 réunions au niveau du conseil de quartier**



dont une réunion de travail pour favoriser les coopérations sur le quartier dans le cadre de la charte territoriale cohésion sociale (Ville de Rennes).

**Un climat tendu au cours de l'année au niveau de l'avenue Gros Malhon**

**4 temps d'échanges d'information, riverains, DQNO et Hacienda** par rapport à des problèmes de violences et d'altercations notamment sur le nouveau chemin conduisant au canal et qui jouxte l'aire d'accueil.

**3 réunions pour préparer l'inauguration du city stade\***

AGV35 s'est associé à la Ville de Rennes pour préparer l'inauguration de 3 projets votés dans le cadre des budgets participatifs, le city stade, le chemin pour relier l'avenue Gros Malhon au canal et l'aire de loisirs (terrain de sport).

Une volonté commune de favoriser la rencontre entre les familles du quartier et les familles du terrain.

\*(projet porté par le CPB et les jeunes de Petit-Champeaux, déplacé pour des difficultés de localisation sur le quartier St Martin)

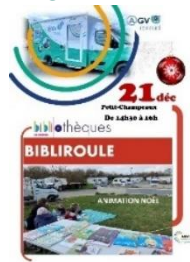
**Les livrets d'accueil pour les 2 terrains sont à compléter et à actualiser** : des temps de travail au sein du pôle au cours de l'année 2022 ont redéfini des orientations pour optimiser leur utilisation par les familles.

- 1 plaquette avec les informations principales pour les familles
- 1 livret plus dense à destination des agents d'accueil de l'Hacienda et des partenaires.

## LES ANIMATIONS, ACTIVITES ET PERMANENCES MISES EN PLACE EN 2022 SUR LES 2 TERRAINS

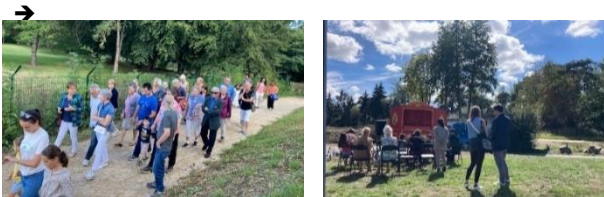
### 2 animations de Noël

- **Bibliroule dans le camion d'AGV à Petit-Champeaux et une animation numérique** pour 2 jeunes. Très peu de participation en raison d'un climat de veille d'une personne en fin de vie sur le terrain.
- **Loto de Noël à Gros Malhon organisé par le CPB** en présence d'une douzaine d'enfants et jeunes. Aucun adulte n'a participé à cette animation contrairement à l'année précédente. Le relai d'information en direction des familles par AGV35 sera renforcé pour ce type d'animation.



### Inauguration de 3 projets participatifs en lien avec les familles du terrain de Gros Malhon, organisé en partenariat avec la ville de Rennes.

- **Spectacle de Guignol** (nom du marionnettiste proposé par une famille du terrain) : 1 familles du quartier s'est déplacée pour assister au spectacle avec les familles du terrain.



- **Déambulation en musique jusqu'au City stade** en présence de la maire de Rennes, 3 familles de Gros-Malhon se sont mêlées aux familles du quartier.
- **Buffet et animations sur le City stade**  
Animations sportives CPB  
Ateliers de l'association *Vers le jardin*, très appréciés des voyageurs.

### 2 propositions d'animations collectives pour les familles portées par AGV35 au cours de l'été :

- 1 stand infos familles installé à Gros Malhon / gouter**
  - Possibilité inscription centre de loisirs
  - Informations sur les animations familles mises en place
- Intervention sur un chantier de fabrication de briques en terre cuite (en lien avec l'association Emmaüs)  
Participation d'une femme et 3 jeunes sur une journée entière, repas en commun avec les autres personnes du chantier, ambiance très conviviale.
- 1 journée animation collective famille,**
  - Atelier cuisine au tiers lieu le Coupé décalé : réalisation de gâteaux pour un gouter sur le terrain (courses avec les voyageurs)
  - Jeux géants et gouter (Location jeux en bois à la Maison Bleue) : 2 familles et des jeunes

### Inauguration d'un mobilier extérieur « salon de jardin » à Gros Malhon (finalisation du projet droits de l'enfant 2020)

Pendant l'installation du mobilier le matin par Rennes Métropole, quelques voyageurs expriment leur scepticisme sur la durabilité du mobilier.

Une dizaine d'enfants a participé mais aucun adulte  
Parents ne se sentaient pas concernés : musique forte (RAP...)

Partenaires : CPB, Rennes métropole et passage des agents d'accueil Hacienda en fin d'animation  
Le **SMAE** qui intervenait en début d'après-midi ne pouvait pas rester pour l'inauguration mais ont utilisé l'espace pour Bibliroule.



### 1 forum des partenaires sur la thématique Formation et auto entrepreneuriat

Organisé en début d'année en présence de We Ker, l'ADIE, le CCAS, l'AFPA et le CLPS.

Peu de familles (4 personnes) sont venues au-devant des partenaires malgré l'installation des stands en extérieur, au centre du terrain.

A reconduire en même temps que des animations familles/jeunesse et plutôt aux beaux jours.



### 3 permanences de l'équipe WE Ker en fin d'année accompagnée par une salariée du pôle.

Installation du camion près de l'accueil, pendant le temps de permanences d'AGV35 mais permanences très peu fréquentées :

- 2 jeunes filles de Gros Malhon déjà en garantie jeunes à Wer Ker
- Un jeune de Chantepie (Suite au passage d'AGV connect sur les terrains de Rennes métropole / familles informées de la présence de We Ker à Gros-Malhon)

**1 atelier numérique organisé en partenariat avec le CLPS sur le terrain de Petit Champeaux** installation en extérieur mais personne intéressée par l'atelier ce jour. Pas de reconduction programmée mais l'option de mettre en place des ateliers reste ouverte du côté du CLPS.



## Animation socio-sport hebdomadaire sur les 2 terrains de Rennes

### 29 séances organisées à Gros Malhon

Entre 5 et 15 jeunes sur chaque temps d'animation, des tensions avec certains au cours de l'année ont amenées la suspension de 2 séances. Par ailleurs des sorties communes sont organisées par le CPB à la veille de chaque vacances.

### 31 séances à Petit-Champeaux

La tranche d'âge des enfants intéressés à petit champeaux ayant diminuée, animations plutôt autour de jeux de société (notamment sur la période d'hiver)



## Service médiation et actions éducatives (SMAE) :

### 1 animation *Bibliroule* mensuelle sur chaque terrain

6 séances animées par 2 professionnelles du SMAE ont été organisées par terrain avec un nombre d'enfants qui varie entre 2 et 9.



Le partenariat avec Lire et faire lire est à remobilisé (les bénévoles ne sont pas revenus après la période de suspension des activités pendant la pandémie Covid)

## Les permanences d'AGV35 sur le terrain de Gros Malhon

2 permanences de PMI ont été proposées aux familles en début d'année (suspension liée à un problème de recrutement d'un médecin PMI sur le secteur)

35 permanences des assistantes sociales et de la chargée de mission entreprises et travailleurs indépendants assurées sur l'année en dehors des périodes scolaires.

## IMPLICATION DU POLE ACTION TERRITORIALE DANS DES PROJETS DE DIMENSION DEPARTEMENTALE

### Participation aux actions portées par la Fédé des centres sociaux

- 1 rencontre des référent.e.s familles du département sur la thématique centrale des animations parentalité mises en place dans les centres sociaux
- 1 journée de *l'aller vers* organisée à St Brieuc. Présentation d'expérimentations menées par une dizaine de centres sociaux (diffusion à cette occasion d'un guide pratique de l'aller vers)



### 1 réunion de la plateforme / Animation territoriale lutte contre l'illettrisme portée par le CLPS

- Groupe de travail illettrisme : prise en compte des différentes et nombreuses initiatives et formations pour travailler en complémentarité.
- Participation de la chargée de mission médiation santé à une journée autour du numérique et de la santé.


### Projet socio esthétique / Bien être

4 réunions organisées pour mettre en place le projet en partenariat avec une socio esthéticienne et notamment répondre à l'appel à projet « L'Oréal » (à noter que le projet n'a pas été retenu et que nous solliciterons à nouveau ce financement en 2023)

### 2 participations dans le cadre des états généraux pour l'égalité et contre les discriminations

portés par Rennes Métropole  
Comme chaque année nous avons poursuivi le travail mené en partenariat avec les structures qui s'impliquent sur ces questions.

- Participation au lancement des états généraux de l'égalité
- Participation à un café égalité / portraits de jeunes discriminés / projet en lien avec We ker



**LIVRET 3 :**  
**Le Pôle Accompagnement Individuel**





## SOMMAIRE

■ Présentation du pôle	page 3
■ Le Conseil Technique	page 4
■ L'accompagnement social polyvalent	page 6
■ La Santé	page 9
■ L'accompagnement social lié au logement	page 11
■ L'accompagnement des entreprises	page 13

# ■ Présentation du pôle



## Les objectifs

- Quelle que soit la demande
- Un(e) professionnel(le) la reçoit
- Approche globale est proposée

Ex : je viens voir une AS pour un problème budgétaire et au cours de l'entretien j'évoque un problème de santé. Lors de temps en commun la situation va être évoquée avec une proposition de rencontre avec la professionnelle dédiée.



## Les conventions

- Conventonnement avec le **CD35** pour l'accompagnement social polyvalent
- Conventonnement avec **l'ARS** pour la médiation santé
- Conventonnement avec **Rennes Métropole** pour l'accompagnement social lié au logement (ASLL)
- Conventonnement avec le **Fond Social Européen** (FSE) pour l'accompagnement des entrepreneurs, travailleurs indépendants.



## Une équipe

- Deux assistantes de service social pour la polyvalence de catégorie
- Une conseillère en économie sociale et familiale pour l'accompagnement social lié au logement
- Une chargée de mission/médiation santé
- Une chargée de mission sur les entrepreneurs et travailleurs indépendants
- Un conseiller technique pour animer l'équipe et le réseau partenarial



## Les Missions

Le pôle intervient sur plusieurs thèmes cohérents pour assurer un accompagnement global :

- Le social à travers l'accès au droit dans une démarche d'autonomie
- La santé, en favorisant un meilleur accès et une compréhension du public par les acteurs de la santé
- Le logement, par une sensibilisation des voyageurs aux contraintes budgétaires des charges.
- L'entrepreneuriat, par la création, gestion, développement ; hybridation (entrepreneuriat plus salariat) ; radiation.

### Approche globale

- Temps de concertation inter-pôles
- Temps d'échange au sein du pôle : point famille
- La formation et l'information sur les évolutions des dispositifs
- Concertation partenariale
- Participation à des actions partenariales
- Participation et soutien à la protection de l'enfance



# ■ Le Conseil Technique



## L'activité en chiffres

**48** temps de suivi/accompagnements ménages complexes qui ont généré

**109** interventions

**30** temps de points/coordinations familles qui ont généré

**42** interventions

**62** temps partenariaux en interne

**32** temps partenariaux en externe

**8** informations préoccupantes qui ont généré

**29** temps de travail



## Les missions

- Assurer un soutien technique sur les accompagnements / suivis individuels médico-sociaux en interne et en externe
- Assurer une veille technique auprès de l'équipe et des partenaires pour ajuster les accompagnements
- Entretenir le lien entre l'équipe et les partenaires de l'accompagnement social sur le département
- Promouvoir et soutenir ce public dans son intégration globale (accès aux droits)
- Favoriser la contractualisation dans les accompagnements
- Assurer la mission de protection de l'enfance notamment en appuyant les professionnels des CDAS du département

## Contexte d'AGV35 en 2022 :

Le contexte d'AGV35 en 2022 c'est la sortie du COVID et la consolidation d'un fonctionnement en pôles, avec l'articulation des missions de la conseillère numérique et de la médiatrice santé entre le pôle accompagnement individuel et le pôle action territoriale.





## Les différents temps de soutiens techniques internes/externes

---

- **La réunion point familles :** Point sur les familles, dédié aux professionnels pour partager les difficultés rencontrées autour des accompagnements. Ils ont pour objectif de proposer des pistes de travail et de suivre les évolutions. Ces temps peuvent aboutir à des rencontres individuelles, voire des entretiens avec la famille en présence du CT.
- **La réunion pôle accompagnement :** Elle est transversale avec les 2 autres pôles en présence de l'équipe accompagnement individuel. Elles ont pour objectif d'informer les professionnels du GIP sur les évolutions législatives, techniques, les dispositifs et tout ce qui peut toucher à leurs missions. C'est également un moment où les partenaires peuvent être invités pour présenter leurs actualités et travailler avec l'équipe les articulations opérationnelles (CARSAT, BDF, ADAGE, etc.). C'est à cette occasion que nous avons pu formaliser des partenariats sous forme de convention (CPAM, CARSAT) et que des référents ont été identifiés.
- **Suivi/accompagnement des situations complexes :** Les situations complexes pouvant mettre en difficulté les professionnels, elles sont alors assurées par le CT pour soutenir l'équipe médico-sociale.
- **Les concertations :** Temps pour les situations en interne/externe, entre le conseiller technique et le professionnel, lorsque des blocages ou des interrogations apparaissent. La question peut être sur un point ou le positionnement.
- **Informations préoccupantes :** Face à la difficulté d'évaluer les problématiques enfance avec le public voyageur, le CT a proposé de répartir son soutien selon deux modalités : 1) le CT peut intervenir en co-évaluation sur les informations préoccupantes avec les professionnels des CDAS ; 2) le CT peut venir en soutien technique des professionnels. Cela se traduit par plusieurs temps de rencontre avec les familles et les professionnels.

## Le partenariat interne/externe

---

- **Partenariat interne :** La nouvelle organisation en pôles d'AGV35, accentue la coordination. Cela se traduit par les réunions de pôles et des groupes de travail thématiques, comme l'articulation entre accompagnement numérique et accompagnement social.
- **Partenariat externe :** Temps d'informations des partenaires sur les dispositifs impactant l'accompagnement des gens du voyage, (ex : règlement des aides financières du CCAS, les aides CAF, la mise en place de plate-forme CPAM, ...).

Préparation et intervention pour sensibiliser aux problématiques spécifiques des gens du voyage, (présentation de l'accompagnement d'AGV35 aux groupes métiers du CD35, AS ou réf RSA).

Mise en place de conventions pour des aides ou des canaux de communications spécifiques, (convention CARSAT pour des BAL dédiés aux professionnels d'AGV35, convention avec la banque alimentaire pour pallier le manque d'épicerie sociale, accès professionnels à la CAF).

## Perspectives/enjeux 2023

---

- Sur l'année 2022 la coordination s'est concentrée sur l'articulation entre les pôles notamment de la répartition des missions entre le pôle accompagnement individuel et le pôle action territoriale.
- Pour l'année 2023, l'enjeu primordial est de transmettre auprès des partenaires une meilleure connaissance des problématiques liées aux gens du voyage afin de faire évoluer leurs offres à destination des gens du voyage sur les territoires.



# ■ L'accompagnement social polyvalent



## L'ACTIVITE EN CHIFFRES

- **561** ménages accompagnés en 2022 (456 en 2021)
- **4130** actes professionnels en 2022 (3179 en 2021)

- **Modes et outils d'intervention des assistantes de service social d'AGV35 :**
  - Permanence hebdomadaire sur Gros Malhon
  - Permanences téléphoniques
  - Déplacements sur les terrains de Rennes Métro
  - Ecrits, rapports, évaluations, synthèses
  - Montages de dossiers
  - Réunions partenariales de synthèse indiv
  - Fiches de suivi
  - Réunion hebdo famille interne
  - Réunion mensuelle du pôle Accompagnement
  - Cellule appui CCAS Villejean



## LES MISSIONS

- Accès et maintien des droits
- Lutter contre la précarité et l'exclusion des gens du voyage
- Accompagner le public en précarité vers l'autonomie
- Promouvoir et soutenir ce public dans son Intégration globale (accès aux droits)
- Favoriser la contractualisation dans les accompagnements
- Assurer la mission de protection de l'enfance
- L'accompagnement social polyvalent des familles du voyage ayant une EDD sur Rennes est assuré par les deux assistantes sociales d'AGV 35. Elles accueillent, informent et orientent les autres voyageurs.

### PROBLEMATIQUES PRINCIPALES TRAITÉES DANS L'ACCOMPAGNEMENT

Précarité et surendettement (aides financières), discrimination, santé, retraite, assurance, banque, logement, scolarité, insertion professionnelle, Enfance, ...

### COMPETENCES MOBILISEES ET ACTIONS MISES EN ŒUVRE DANS L'ACCOMPAGNEMENT

Écoute, évaluation, information et orientation, montage de dossiers, secours financiers, médiation administrations ou services, accès ou maintien des droits, coordination des partenaires.



## PRINCIPALES DEMANDES

- **389** accompagnements pour des **aides financières** (CDAS, CCAS, CAF, CARSAT, WEKER, FAP, Associations caritatives, épiceries sociales)
- **256** accompagnements pour des démarches **d'accès aux droits** (AAH, Complémentaire santé solidaire, APA, RSA et prime d'activité, dossiers de surendettement, EDD, prestation compensation handicap)
- **614** accompagnements pour des **démarches administratives** (CAF - déclaration de ressources, rétablissement des prestations, allocations de soutien familial, contrôle, ...- CPAM – demande de carte vitale, création compte AMELI – Impôts – déclarations – Justice – amendes, huissiers, démarches tribunaux, SPIP – Banques, Assurances, Téléphonie, Mutuelles, Microcrédits, orientations Weker ...)



### LA PLACE DU NUMERIQUE DANS L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Depuis quelques années, l'accès aux droits sociaux s'achemine vers le « tout numérique », processus amplifié par la crise sanitaire. Moins d'accueils physiques et téléphoniques, prépondérance du virtuel, plateformes d'appels centralisées, questions pré-formatées, prises de RV sur internet, quasi-obligation d'ouvrir des comptes personnels pour accéder aux droits ... En tant que travailleurs sociaux, nous nous adaptons sans cesse aux procédures changeantes des administrations et associations, CAF, CPAM, CARSAT, URSSAF, TRESOR PUBLIC, Préfecture, CDAS, épiceries, etc... La disparition des guichets en présence est régulièrement pointée, commentée, critiquée par les familles et parfois certains partenaires. L'autonomie, la citoyenneté, la dignité des personnes peu instruites, vulnérables, âgées, peu lettrées ou illetrées sont un enjeu sociétal auquel les professionnels de l'accompagnement polyvalent sont confrontés quotidiennement.

De plus en plus de familles possèdent un smartphone et l'utilisent pour divers usages : téléphone, musique, photos, réseaux sociaux. Elles ont installé certaines applications comme celle de la CAF ou de la banque (rarement AMELI) ; elles s'entraident pour envoyer des documents par MMS ou mail. Cela fonctionne plutôt bien et apporte de réels avantages (économies de carburant, de temps ...). Mais une partie des ménages n'est pas équipée et/ou, quand ils le sont, maîtrisent mal les usages. Cela génère souvent du stress, de la précarité, des sentiments d'inadaptation.



### ELEMENTS D'ANALYSE

- **2 030€** d'aides financières d'urgence attribuées par AGV 35 en 2022 (26 aides d'un montant moyen de 78€)
- Par rapport à 2021, nous avons **plus de ménages accompagnés**, avec un rapport entre les accompagnements et les interventions qui ont explosé. Cela signifie que les situations sont de plus en plus complexes, elles demandent plus de rencontres qui se matérialisent par l'augmentation des interventions. Une des raisons de la complexification des interventions, c'est le **manque d'accès direct aux partenaires et la précarisation**. La dématérialisation s'accompagne d'une perte de fluidité notamment avec la CAF, qui à sa propre logique de communication pas forcément adaptée à l'illettrisme important des « voyageurs » que nous accompagnons.
- Pour la précarisation, l'hypothèse qu'on peut faire c'est **l'augmentation du cout des denrées**, mais qui ne rentre pas dans le calcul des demandes d'aides, c'est une charge variable. Une des évolutions souhaitables c'est qu'elle puisse être prise en compte dans les demandes d'aides financières.



# ■ La Santé



## L'activité en chiffres

**202** interventions en 2022 (contre 221 en 2021) + 58 courriers de mise à disposition pour les jeunes mamans

**53** personnes différentes accompagnées en 2021 (72 en 2021)

**22** actions collectives

### La médiation santé à AGV

L'ARS a accordé à AGV35 le financement de 0.6 ETP de médiation santé pour compléter le 0.6 existant. Pendant 7 mois en 2022, 2 professionnelles intervenaient.

À la suite du départ de ces 2 professionnelles, une médiatrice santé a été recrutée à plein temps (1ETP). Le temps restant (0.2ETP) a glissé sur le pôle action territoriale (chargée de développement social des actions territoriales) pour organiser des actions collectives.



## Les missions

- Mobiliser et accompagner le réseau local des acteurs du champ de la santé et favoriser l'accès à la prévention et aux soins dans une prise en charge globale de la personne

### Problématiques principales traitées dans l'accompagnement

La précarité entraîne un recours tardif aux soins et un mauvais suivi des pathologies chroniques. L'illettrisme entraîne des difficultés dans la compréhension de courriers, la prise de rdv téléphonique ou en ligne (le tout numérique), les renouvellements CMU, ACS, MDPH.

### Champs d'intervention

Ecoute, évaluation, information, orientation, accès aux droits, PMI, prévention, montage de dossier, lien familles/établissements santé ou praticiens, coordination partenaires.

### Les actions collectives en 2022

22 actions collectives ont été organisées sur 16 EPCI disposant d'un équipement d'accueil :

- 6 ateliers socio-esthétique
- 1 séance PMI
- 1 atelier cuisine sur GM
- 1 dépistage COVID
- 1 atelier droit des femmes à Liffré
- 12 passages info sur les aires

En moyenne 4 personnes ont participé.



## Les consultations PMI sur l'aire de Gros Malhon à Rennes

---

Une seule séance de consultations avec le médecin de PMI a pu être réalisée en 2022 contre 6 en 2021, 3 séances ont été annulées pour cause d'absence d'une intervenante. Depuis mars 2022, il n'y a plus de consultations médicales puisque le poste de médecin PMI est resté vacant plusieurs mois.

Il est important que cette démarche de « l'aller-vers » reprenne au plus vite car il y a des besoins importants que les médecins généralistes ne peuvent combler.

Ces consultations de PMI, sont une porte d'entrée pour un suivi par la médiatrice santé.

## Accompagnement par la médiatrice santé

---

40 interventions ont été réalisées pour accompagner les parents dans la période post-natal, contre 53 en 2021. Chaque enfant a été rencontré 1 à 8 fois.

Lors de cette rencontre, une pesée du bébé est proposée puis la discussion est engagée sur les thèmes de l'alimentation, du couchage, de l'évolution psychomotrice du bébé, les difficultés rencontrées par les parents, et la vaccination. La plupart du temps les parents prennent ensuite rendez-vous avec le médecin généraliste ou en PMI.

Ces interventions se font seule ou avec une puéricultrice de PMI du secteur du lieu de stationnement des familles.

En lien avec les services de PMI du département, la médiatrice santé adresse un courrier de mise à disposition aux femmes enceintes (déclaration CAF) et ayant une EDD au Gros Malhon.

## Les accompagnements par la chargée de mission santé

---

53 interventions ont été réalisées pour l'accompagnement des parents dans la période post-natale. (Concerne 26 nouveaux nés vus 1 à 7 fois). Lors de ces rencontres, une pesée du bébé est proposée puis la discussion est engagée sur les thèmes de l'alimentation, du couchage, de l'évolution psychomotrice du bébé, les difficultés rencontrées par les parents, et la vaccination. La plupart du temps les parents prennent ensuite rendez-vous avec le médecin généraliste ou en PMI. Ces interventions se font seule ou avec une puéricultrice de la PMI du secteur où sont stationnées les familles.

En lien avec les services de PMI du département, la médiatrice santé adresse un courrier de mise à disposition aux femmes ayant fait leur déclaration de grossesse et ayant une EDD à gros malhon. 58 ont été envoyées cette année. Aucune femme n'a donné suite dans ce cadre.

## Diagnostic santé

---

55 questionnaires ont été réalisés par les 2 médiatrices, après analyse un diagnostic a été réalisé. En 2023 il s'agira de le finaliser et de le présenter aux partenaires pour s'inscrire dans des actions.

## Perspectives/enjeux 2022

---

- Reprise de la permanence PMI sur Gros Malhon
- Mise en place d'actions collectives
- Présentation du diagnostic santé

# ■ L'accompagnement social lié au logement



## L'activité en chiffres

**81** Ménages accompagnés dans leur projet vers ou dans le logement

**47** Ménages accompagnés dans leur projet vers le logement

**13** mesures d'accompagnement social lié au logement mandaté par Rennes Métropole (22 en 2021)

### Les missions

Accompagner les gens du voyage dans leur demande d'habitat autre que caravane.

Conditions d'entrée dans cet accompagnement :  
élection de domicile sur Rennes Métropole + vie en résidence mobile permanente.

### Champs d'intervention

Expertise de la demande, préparation à l'accès au logement, aide à la constitution de dossier, lien bailleurs sociaux, suivi dans le logement, accompagnement dans l'intégration

### Les accompagnements dans le cadre des mesures ASLL sur Rennes Métro

- L'entretien avec le(s) ménage(s) conduit à l'analyse de la situation familiale, permet la réalisation d'un diagnostic social. Un accompagnement social global est proposé avec un accent mis sur l'accès au logement en définissant avec le ménage un projet réaliste et adapté à chaque situation.
- Néanmoins, la plupart des relogements se font dans des collectifs, les rez-de-chaussée étant privilégiés dans certaines situations.
- Toutes les démarches inhérentes à l'accès au logement peuvent être accompagnées par AGV35 en fonction des besoins des familles (visites, état des lieux, signature du bail, ouvertures des droits, lien avec le bailleur, etc.).
- De même, chaque famille bénéficie d'un suivi dans son parcours locatif dans une démarche globale ayant pour objectif à terme l'autonomie du ménage.



## ■ L'accompagnement social lié au logement (suite)

---

### **Accompagnement à la sédentarisation : une spécialité.**

Nous accompagnons les familles dans une logique d'insertion et non d'urgence, dans le cadre du relogement social prioritaire.

Les ménages ou les familles sont dans un processus de sédentarisation parfois depuis plusieurs années.

La crise sanitaire a entraîné une autre façon de faire, avec un suivi à distance (généralement par téléphone). Néanmoins l'objectif de maintenir le lien avec les familles a été atteint.

La fréquence des rencontres fluctue selon les besoins des ménages, en fonction des difficultés rencontrées et s'ajuste au rythme des ménages.

Un regard est porté particulièrement sur la situation budgétaire qui est un indicateur du niveau d'autonomie.

Nous assurons une forme de veille sur la situation globale le temps nécessaire et restons en alerte sur d'éventuelles difficultés sociales rencontrées par les ménages afin de les orienter vers les services concernés.

---

### **Diagnostiques sociaux des familles dans le cadre des études d'opportunité inscrites au schéma.**

Depuis fin 2021 la mission s'est élargie à la réalisation des diagnostics sociaux des ménages demandeurs, sur les EPCI du département, de solutions d'ancrage (terrains familiaux ou logements adaptés PLAI).

Il s'agit là de valider le projet des familles, leur budget, et de réunir tous les éléments nécessaires à une préparation de l'accompagnement une fois installés dans une solution d'habitat adapté à leurs besoins.

---



---

### **Perspectives 2023 en matière de logement.**

Les demandes de logement sont constantes mais les délais de relogement tendent à s'allonger. Le contexte tendu du logement peut pour une part l'expliquer. Mais l'absence de production de logements adaptés GDV s'est ressenti plus particulièrement depuis 2018.

Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage préconise le développement de l'habitat diversifié (terrains familiaux et habitat adapté spécifique notamment) pour répondre à l'ensemble des besoins des gens du voyage (notion de résidence mobile permanente). Depuis fin 2020, les demandes de terrains familiaux sont possibles sur la base de critères définis en lien avec la CLH de Rennes Métropole.

Dans la même dynamique, les études d'opportunité vont nous amener à réaliser les diagnostics sociaux des ménages qui s'inscriront dans cette démarche (objectif de 122 terrains familiaux ou logements adaptés à créer d'ici 2025).

---





# ■ L'Entreprise et le Travail Indépendant



## L'activité en chiffres

**79** personnes différentes accompagnées en 2022 (70 en 2021), toutes bénéficiaires du RSA à Rennes, et donc suivies dans le cadre de l'action co-financée par le **FSE et le CD35**.

**16** accompagnements à la création d'entreprise dans le cadre de la légalisation des activités (18 en 2021)



### Le public concerné par l'accompagnement ETI

Les bénéficiaires de l'action font partie de la communauté des Gens du Voyage, sont domiciliés au CCAS de Villejean, et sont bénéficiaire du RSA. Les orientations/prescriptions sont réalisées par les référentes RSA du CCAS de Villejean et/ou Weker (pour les moins de 26 ans).



Cofinancé par  
l'Union européenne



### Les missions

Soutenir les gens du voyage dans leurs démarches de création et de maintien de l'activité en lien avec les partenaires (CCAS, CDAS, Missions Locales, Weker et Groupe Solidarité Emploi (GSE)).

### Les actions

#### Régularisation et maintien de l'activité économique :

- Régularisation administrative liée à l'activité non salariée : les changements d'adresses d'établissement, ajout d'activités(s), renouvellement des cartes ambulants.
- Régularisation financières liées à l'activité non salariée : reprise des déclarations trimestrielles URSSAF, « rattrapage » des déclarations URSSAF manquantes, déclarations des revenus non-salariés sur les trois dernières années.

#### Accompagnement vers l'autonomie :

- Tenue d'un carnet de recettes et dépenses
- Explication du fonctionnement du compte auto-entrepreneur et DTR.
- En fonction du degré d'utilisation de l'outil internet, explications remplissage DTR Urssaf sur le compte auto-entrepreneur ou demande à l'Urssaf de recevoir à nouveau les DTR en support papier.
- Explications du chiffre d'affaires et du bénéfice (revenus non-salariés)
- Explications des différentes déclarations : DT URSSAF, DTR Caf, Déclarations annuelles...



## ■ L'entreprise et le Travail Indépendant (suite)

### Accompagnement au développement des ressources :

- Accompagnement à la gestion administrative et financière de l'entreprise
- Accompagnement à la compréhension de la différence entre chiffre d'affaires et bénéfices, et au calcul des charges et de la rentabilité de l'entreprise.
- Favoriser/ inciter/ développer les compléments de ressources par les recherches d'une activité salariée.

Il est à noter que l'aide aux démarches regroupe un panel de voyageurs très hétéroclite – elle est considérée comme telle pour plusieurs raisons différentes :

- La personne accompagnée est déjà autonome et n'a besoin que d'un « coup de pouce » de temps en temps, notamment lorsqu'elle se retrouve face à des démarches plus complexes.
- La personne accompagnée n'est pas encore en capacité de passer à un accompagnement sur la prise d'autonomie : problème d'illettrisme, illettrisme, ou simple manque de confiance en soi. Ce sont ici les difficultés qui seraient à travailler pour continuer un accompagnement de qualité, avec notamment tout l'intérêt de travailler en systémie avec les différents pôles d'AGV.
- La personne accompagnée n'a pas l'envie et/ou la motivation de passer à un accompagnement sur la prise d'autonomie : il lui est plus simple et aisé de venir régulièrement à AGV pour que les démarches soient faites.

### Perspectives pour 2023

- Favoriser la participation des femmes
- Renforcer les outils pédagogiques pour l'autonomie
- Renforcer la communication auprès des prescripteurs.



Cofinancé par  
l'Union européenne



# Notes

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



# Notes

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



**LIVRET 4 :**

**Le Pôle Schéma, Habitat, Accueil et itinérance**



# SOMMAIRE

## ■ Coordination et suivi du schéma départemental



Animation des instances de suivi du schéma \_\_\_\_\_ Page 3



Les études d'opportunité \_\_\_\_\_ Page 3



L'aide à la gestion des aires d'accueil (ALT2) \_\_\_\_\_ Page 4

## ■ L'accompagnement de l'accueil et de l'itinérance



Contexte d'intervention \_\_\_\_\_ Page 5



Territoire d'intervention \_\_\_\_\_ Page 5



Médiations sur les aires \_\_\_\_\_ Page 6



Animation du réseau des aires \_\_\_\_\_ Page 6



Médiation hors aires \_\_\_\_\_ Page 7

# ■ Coordination et suivi du schéma départemental



## ANIMATION DES INSTANCES DE SUIVI EN 2022

- **1** réunion de la Commission Consultative Départementale
- **1** réunion du comité de pilotage du schéma
- **89** réunions techniques liées à la mise en œuvre du schéma départemental :
  - **26** avec des EPCI ou mairies du département
  - **14** avec les services de l'Etat en Ille et Vilaine (DDTM, DDCS, sous préfectures, etc.)
  - **11** avec les services du Conseil Départemental 35
  - **6** avec les services de l'Education Nationale (CASNAV)
  - **6** avec les signataires partenaires de la mise en œuvre du schéma (CD35 et Préfecture) pour la préparation des instances de suivi du schéma
  - **28** avec les partenaires nationaux (Groupe de travail DIHAL sur le statut de la caravane et sur la scolarisation, Groupe de travail avec les coordinateurs de schéma du Grand Ouest, réunions avec d'autres départements, conférence IdéalCo Gdv, etc.)



## LES ETUDES D'OPPORTUNITE 2022

- **2** études livrées (CC Brocéliande, CC Couesnon Marches de Bretagne) disponibles sur le site du GIP AGV35.
- **5** études en cours (Redon Agglomération, Montfort Communauté, CC Bretagne Porte de Loire Communauté, CC Côte d'Emeraude, CC Bretagne Romantique)

### OBJECTIFS DE CES ETUDES

Inscrites au schéma départemental d'accueil des gens du voyage d'Ille et Vilaine, les études initiales sont indispensables pour analyser (ou actualiser) finement les besoins d'ancrage des gens du voyage sur les territoires concernés, et identifier précisément les ménages intégrant le dispositif. Elles vont permettre également d'orienter les projets vers des programmes de terrains familiaux locatifs et/ou de logements sociaux adaptés en fonction du parcours-logement ou du mode de vie des familles inscrites dans la démarche.





## L'AIDE A LA GESTION DES AIRES (ALT2)

- **15** conventions signées entre les EPCI et l'Etat en 2022 (instruction et suivi assuré par AGV35)
  - **3** EPCI non-signataires d'une convention avec l'Etat puisqu'ils ne disposent pas d'aire d'accueil bénéficiant d'aide au fonctionnement.
- 
- **40** aires d'accueil aux normes de la loi du 5 juillet 2000 sur le département :
    - **352** emplacements famille (soit 701 places bénéficiant de l'AGAA)
    - **30** aires ont mis en place un livret d'accueil spécifique adapté aux gens du voyage usagers de l'équipement (autant qu'en 2021)
    - **19** aires d'accueil ont organisé au moins comité technique (ou copil) de bilan de fonctionnement en 2022 (13 en 2021)
    - **26** aires ont organisé une réunion de coordination du protocole de scolarisation en 2022 (22 en 2021)
- 
- **78.29%** de taux d'occupation moyen des aires du département (72.68% en 2021)
    - **94.24%** de taux d'occupation sur Rennes Métropole
    - **61.27%** de taux d'occupation sur le reste du département
  - **798 986€** est le montant total de l'aide à la gestion versée par l'Etat aux EPCI gestionnaires en 2022 (775 138€ en 2021)

### CRITERES DE VERSEMENT DE L'ALT2

L'aide à la gestion est versée aux collectivités disposant d'aires d'accueil.

L'AGAA est une aide accordée par l'Etat versée par la CAF.

Le montant de l'aide est de 132.45 euros par place et par mois. Elle se décompose en deux montants : une part fixe et une part variable.

La part fixe s'élève pour l'année 2022 à **56.50€**, elle est versée par place et par mois sous condition que le terrain soit ouvert et aux normes techniques selon le décret 2001-569 du 29 juin 2001.

La part variable d'un montant de **75.95€** par place et par mois, est calculée à partir de l'occupation des aires et de critères spécifiques qui permettent de la percevoir dans sa globalité.

Les 3 critères pour percevoir 100 % de la part variable obtenue après fréquentation de l'aire :

- **25 %** si livret d'accueil à disposition des familles,
- **25 %** si mise en place d'un comité technique et/ou de pilotage du projet social,
- **50%** si mise en place d'une coordination du protocole de scolarisation.





# ■ L'accompagnement de l'accueil et de l'itinérance



## CONTEXTE D'INTERVENTION

AGV 35 intervient toute l'année sur l'ensemble du territoire Breillien afin d'assurer un appui auprès des collectivités qui accueillent des gens du voyage sur et en dehors des équipements dédiés.

A ce titre, AGV 35 assure une coordination au niveau départemental concernant l'accueil des grands groupes évangéliques lors de la période estivale, ainsi qu'un suivi auprès des groupes familiaux itinérants tout au long de l'année.

Le GIP intervient également auprès des gens du voyage qui rencontrent des difficultés en termes d'urbanisme dans leur projet d'habitation sur un terrain privé.

De plus, les professionnels d'AGV 35 peuvent également être mobilisés sur les équipements dédiés comme les aires d'accueil permanentes afin de solutionner des difficultés liées au respect du règlement intérieur (incivilités, dégradations, exclusions, prévention des impayés, médiations scolaires etc.).

Cette action est principalement portée par le chargé de mission médiation avec l'appui du directeur et coordinateur du schéma départemental.

L'intervention repose sur une collaboration avec les collectivités (EPCI, mairie), les services de l'Etat et les référents de groupes de la communauté gens du voyage.

### LES ETAPES DE LA MEDIATION

**Le diagnostic** : recueil d'éléments factuels, prise d'informations et partage avec les acteurs.

**La médiation/négociation** : recherche de solutions/évaluation d'une sortie de crise/stratégies possibles pour solutionner une difficulté de séjour

**Le suivi** : maintien du lien avec les différents acteurs pour atteindre les objectifs fixés en amont

**L'intervention** : revêt un caractère urgent – négociation limitée voire nulle



## TERRITOIRE D'INTERVENTION

- **1 250** élections de domicile sur le département en 2022 (dont plus de 1000 sur Rennes)
- **3 000** personnes estimées
- **18** EPCI compétents (dont 15 équipés de solutions d'accueil inscrites au schéma départemental d'accueil des gens du voyage).
- **40/40** aires d'accueil fonctionnelles (dont 16 sur Rennes Métropole)
- **358** emplacements ménages sur ces aires d'accueil
- **5/5** aires de grands passages
- **6/13** terrains soupapes
- **4/122** terrains familiaux en fonctionnement sur le département
- **223** ménages, en moyenne, en stationnement en dehors de tout équipement d'accueil dédié, tout au long de l'année (90% sur Rennes Métropole)

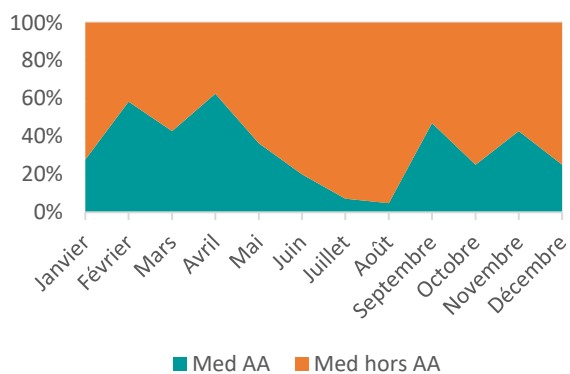
## ■ L'accompagnement de l'accueil et de l'itinérance (suite)



### LES ACTIONS DE MEDIATION SUR LES AIRES

- **54** médiations engagées sur les aires d'accueil du département en 2022
  - 13 en lien avec la scolarisation
  - 25 en lien avec la vie de l'aire
  - 6 en lien avec la gestion et prévention des impayés
  - 1 en lien avec une thématique de sédentarisation
  - 9 en lien avec un pré-accompagnement social (ex : FSL ou épicerie sociale)
- **315** actes de médiation sur les aires d'accueil
  - 52% à la demande des EPCI
  - 31% à la demande des mairies
  - 16% à la demande des gens du voyage
  - 1% à la demande de la police municipale/gendarmerie
- **12** EPCI accompagnés par des médiations sur les aires (sur les 15 qui disposent d'un équipement : les CC Bretagne Romantique, Brocéliande et Roche aux Fées Com n'ont pas sollicité AGV35 en 2022)

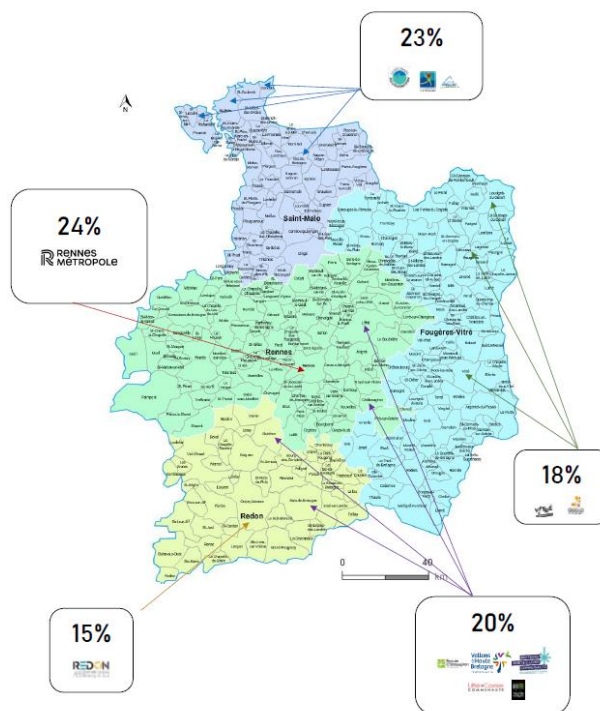
Répartition des lieux de médiation en 2022



### L'ANIMATION DU RESEAU EN 2022

- **3** réunions départementales des gestionnaires des aires en 2022
  - 23/02 : introduction des nouvelles prérogatives du décret 2019 (normes techniques des aires et règlement intérieur)
  - 17/05 : webinaire sur la digitalisation dans la gestion des aires d'accueil
  - 06/10 : travaux thématiques sur le règlement intérieur harmonisé

Les médiations établies sur les aires d'accueil en 2022



## ■ L'accompagnement de l'accueil et de l'itinérance (suite)

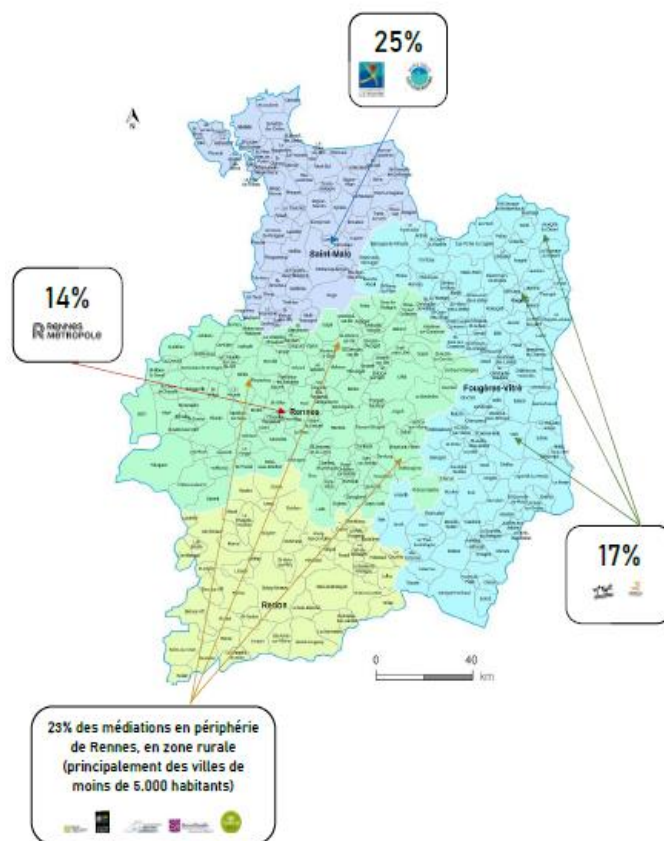


### LES ACTIONS DE MEDIATION HORS DES AIRES

- **122** médiations engagées hors des aires d'accueil du département en 2022
  - 99 sur des stationnements illicites
  - 23 sur des grands passages
- **863** actes de médiation hors des aires d'accueil
  - 35% à la demande des EPCI
  - 13% à la demande des mairies
  - 2.5% à la demande de la police municipale/gendarmerie
  - 1% à la demande de propriétaires privés
  - 43% à la demande des gens du voyage
  - 5.5% à la demande des services de la préfecture
- **13** EPCI accompagnés par des médiations hors des aires (sur les 18 que compte le département : les CC Bretagne Romantique, Dol, St Méen Montauban, Porte de Loire, Liffré Cormier n'ont pas sollicité AGV35 en 2022)



### Les médiations établies en dehors des aires d'accueil en 2022



### LES GRANDS PASSAGES 2022

#### Stationnements :

- 43 demandés
- 17 programmés
- 15 accueillis

#### Semaines de présence :

- 52 demandées
- 22 programmées
- 22 réalisées

#### Réalité de l'accueil :

- 100% de conventions signées et honorées (prolongations comprises)
- 45% de respect des dates d'arrivée/départ
- 45% de respect du territoire programmé
- 96% d'accueil sur des équipements dédiés
- 8 responsables de groupe ont sollicité une modification de programme (date/lieu) qui ont pu être satisfaites par les EPCI

